

# Séance extraordinaire du 19 mai 2014



**2014-** PROVINCE DE QUÉBEC  
**05** M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
**119** MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce lundi le 19 mai 2014 à 20h15.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy

Siège # 2 M. Richard Morin

Siège # 3 M. Michel Roy

Siège # 4 M. Paul Joly

Siège # 5 M. Rosaire Coulombe

Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant, M. Rosaire Coulombe.

Mme Huguette Plante, mairesse, est également présente et occupe le siège # 5

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste à cette session.

## **1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**

Aucun avis public de cette séance spéciale n'a été donné.

Après la vérification du quorum monsieur le maire suppléant demande l'ouverture de la session .

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

**2014-05**     **02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**  
**120**

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance.

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation

Adoptée unanimement

**2014-05**     **03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**121**

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ci-après:

- **01** - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- **02** - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- **03** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **04** - SUJETS À DISCUTER
  - **04.01** - AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 460-2014
- **05** - VARIA
- **06** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- **07** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Adoptée unanimement

#### **04 - SUJETS À DISCUTER**

##### **04.01 - Avis de motion, règlement d'emprunt # 460-2014**

Avis de motion est donné par la conseillère au siège # 1, Mme Lise Roy, qu'elle déposera pour adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le règlement # 460-2014.

L'objet de ce règlement d'emprunt est de couvrir le déficit d'opération de l'exercice financier 2013 (276,853 \$) et d'affecter à ce règlement un montant équivalent de soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés.

Une dispense de lecture complète du règlement 460-2014, lors de son adoption, est également déposée.

Note:

- Les états financiers vérifiés et le rapport du vérificateur seront déposés au conseil lors de la séance régulière du 9 juin 2014.
- Si le règlement 460-2014 est adopté lors de cette même séance, la journée d'enregistrement des personnes habiles à voter sera tenue le 17 juin 2014.

#### **05 - VARIA**

Aucun sujet.

#### **06 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

**2014-05  
122**

#### **07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité que cette session spéciale soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h25

---

Rosaire Coulombe, maire

---

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec.